

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 mars 2025

Chikungunya à La Réunion : semaine du 24 février au 2 mars 2025*

La hausse des cas se poursuit, les Réunionnais appelés à la vigilance sur l'élimination des gîtes larvaires

La semaine du 24 février au 2 mars 2025, marque une augmentation significative du nombre de cas de chikungunya : **1 766 nouveaux cas ont été enregistrés**. Ce qui représente une hausse de 18% par rapport à la semaine précédente.

Les communes du Sud sont les plus touchées, ce secteur **concentre 72% des cas depuis août 2024**.

Au cours des dernières semaines, une circulation virale en progression a été notée dans les zones Ouest et Nord : Saint-Denis (74 cas), Saint-Leu (160 cas) et Saint-Paul (174 cas).

Les éventuels effets du passage du cyclone Garance sur la circulation du virus pourraient être visibles au cours des prochaines semaines.

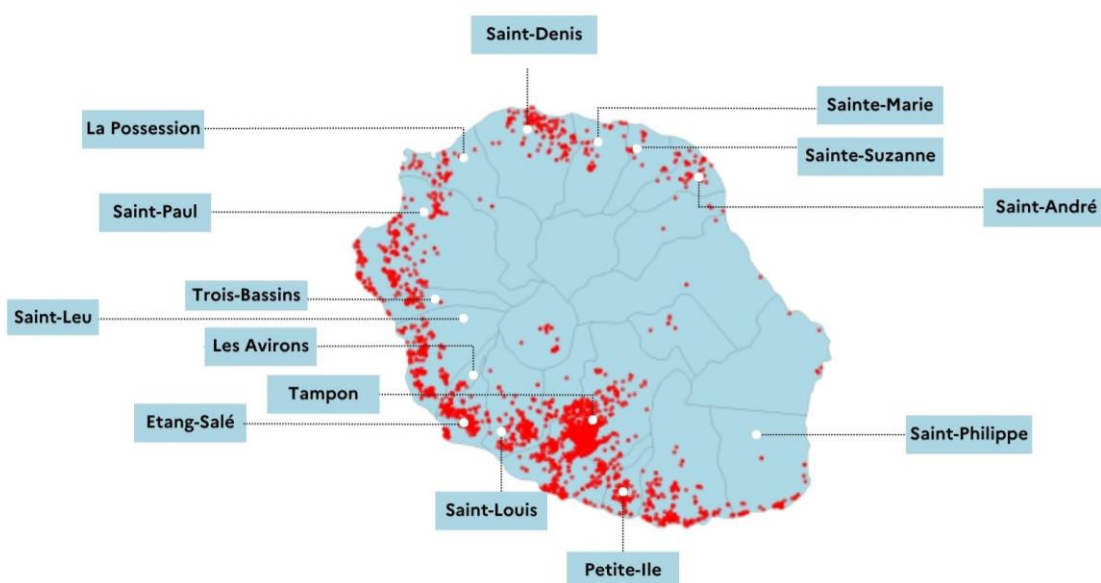
Répartition des cas de chikungunya

Depuis août 2024

→ 5 184 cas signalés

Depuis le début de l'année

→ 5 041 cas recensés



*Entre l'apparition des symptômes, la consultation médicale, l'analyse biologique et la transmission des résultats à l'ARS, le nombre de nouveaux cas est consolidé tous les 15 jours.

La situation hospitalière reste toutefois contrôlée: on recense à ce jour 20 hospitalisations supplémentaires de 24h.

Les actions de lutte anti-vectorielle renforcées

140 agents de l'ARS interviennent au quotidien sur le terrain pour des interventions de démoustication.

Sont actuellement réalisés, par jour :

- 600 visites de maisons
- 350 traitements insecticides
- 130 périmètres avec une intervention

Depuis le début de l'année :

- 17 687 maisons ont été visitées
- 1 183 périmètres ont bénéficié d'une intervention
- 4 618 gîtes larvaires ont été éliminés
- 9 072 traitements ont été réalisés

Objectifs de ces interventions :

- Faire baisser rapidement le nombre de moustiques dans les zones où des cas sont signalés
- Encourager la population à se protéger des piqûres de moustiques
- Identifier des cas secondaires et prévenir l'apparition de nouveaux foyers.

Cyclone et moustiques, adoptons les bons réflexes !

Le passage du cyclone Garance s'est accompagné de fortes pluies et d'une chaleur persistante: des conditions idéales pour la prolifération des moustiques, vecteurs du chikungunya ou de la dengue. Les Réunionnais doivent redoubler de vigilance et adopter les bons gestes :

Éliminer les eaux stagnantes

- Vider tout objet pouvant accumuler de l'eau autour de son domicile
- Vérifier et entretenir les plantes et récipients susceptibles de retenir l'eau
- Traiter ou vider les piscines gonflables inutilisées
- Contrôler les gouttières et fosses septiques
- Couvrir les citernes et réserves d'eau avec un tissu ou une moustiquaire

Attention aux déchets et encombrants

Les déchets, abandonnés dans les jardins ou sur la voie publique, deviennent des gîtes larvaires propices à la multiplication des moustiques. Il faut veiller à bien les éliminer pour limiter les risques.

Se protéger des piqûres

- Appliquer des répulsifs
- Installer des moustiquaires
- Utiliser des insecticides
- Porter des vêtements longs et clairs.